

Mes Vélos Hollandais®
 www.mes-velos-hollandais.com
 E.Roussel Entreprise
 47 rue du Baroeul
 59370 Mons en Baroeul
 vélos.hollandais@yahoo.fr
 Tel. 06 13 32 39 48
 Siret : 515 329 712 000 19

NOTICE D'UTILISATION ET DE GARANTIE

Vous venez d'acheter un vélo chez Mes Vélos Hollandais®, pour que vous en soyez satisfait le plus longtemps possible, nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide de l'utilisateur. Il vous donnera les principales informations nécessaires au réglage, à l'entretien et à la bonne utilisation de votre vélo.

1/ TYPE D'UTILISATION ET RECOMMANDATIONS

2/ RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION

3/ L'ENTRETIEN DU VÉLO

4/ VOTRE SÉCURITÉ À VÉLO

5/ GARANTIE



Légende : handlebars/guidon ; front light /phare avant ; brake cable/câble de frein ; fork/fourche ; brake/frein ; spoke/rayon ; front wheel/roue avant ; rim/jante ; hub/moyeu ; crank/manivelle ; pedal/pédale ; chain-gard/carter de chaîne ; tyre/pneu ; rear wheel/roue arrière ; rear light/phare arrière ; reflector/réflécteur ; luggage carrier/porte-bagage ; luggage strap/tendeurs élastiques-sangles ; saddle/selle ; seat post/tube de selle ; frame/cadre.

1/ TYPE D'UTILISATION ET RECOMMANDATIONS

Les vélos hollandais sont destinés à un usage urbain, ils sont adaptés à la route. Il est donc recommandé d'éviter les chemins trop abîmés, le sable, les bordures de trottoir etc. Il est également déconseillé d'en faire un usage sportif, d'effectuer des figures, sauts ou autre, susceptibles de détériorer les composants et déformer les roues et pneumatiques du vélo (Hors BMX).

2-1/ RÉGLAGES AVANT UTILISATION



Montage des deux pédales : les lettres G et D (pour gauche et droite), ou L et R (Left, Right) sont visibles sur le plat du bout de la pédale. Si aucune indication n'est visible, observer les filetages. Celui de la pédale droite "montera" vers la droite. Mettre un peu de graisse facilitera le vissage, et un ultérieur dévissage. Engager les premiers filets en tournant à la main. Visser directement à l'outil serait destructeur pour le filetage si la pédale n'a pas été engagée bien perpendiculairement à la manivelle. Serrer ensuite jusqu'au bout des filetages à l'aide d'une clé plate de 15 mm.

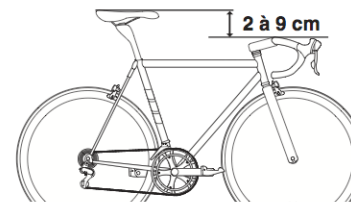
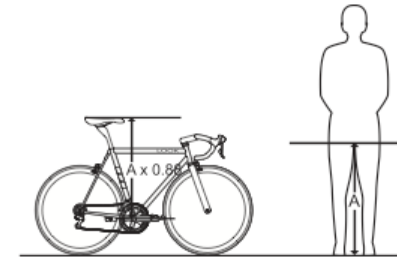
Sens de serrage : Vissez vers l'avant du vélo pour les deux pédales.

Potence : Desserrer la visse principale qui se situe en haut de la potence pour pouvoir redresser le guidon et ce, à l'aide d'une clé plate ou à pipe de 13mm pour un 28" ou de 12mm pour un 26". Redresser le guidon et le mettre bien perpendiculaire au pneu avant, en ajustant la hauteur à votre taille et votre préférence, vous pouvez maintenant bien serrer sans forcer considérablement, vous risqueriez de casser la tige.

Mesurer et régler son vélo à sa taille : Pour déterminer la taille du cadre dont vous avez besoin :

Il suffit de multiplier votre entrejambe (par l'intérieur en écartant vos pieds de 15 cm) par 0,66 (exemple : 78 cm x 0,66 = 51,48 donc il vous faut une taille 51 cm.

Pour déterminer votre hauteur de selle, vous devez multiplier votre entrejambe par 0,88 :



Si vous souhaitez compléter ces résultats, il est conseillé d'effectuer une étude posturale.

Lorsque vous avez déterminé la hauteur de selle, il faut 2 à 9 cm en moins entre la hauteur de selle et le haut de la potence :

Attention : la tige de selle ne doit pas être sortie au delà du repère indiqué sur celle-ci, idem pour la potence.



2-2/ VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION

- Vérifiez la fixation des roues :

Avant toute utilisation, soulevez la roue du sol et frappez le haut du pneu d'un coup sec vers le bas (roue avant puis roue arrière). La roue ne doit pas se détacher ni se desserrer. En cas d'incertitude, renouvelez l'opération de serrage.

- Vérifiez si votre potence est bien serrée :

Faites tourner le guidon d'un côté à l'autre en bloquant la roue entre vos jambes. Il est conseillé de renouveler l'opération régulièrement pour votre sécurité.

- Vérifiez le gonflage des pneumatiques :

Gonflez à la bonne pression (3,5 bars environ). La pression maximum est généralement indiquée sur le flanc du pneu. Sur un vélo hollandais, vous devez juste dévisser d'un demi tour la bague dorée de la valve (généralement une valve Dunlop) pour pouvoir gonfler, vous ne devez pas retirer complètement cette bague, le pneu se dégonflerait d'un seul coup. Utilisez une pompe de vélo hollandais adaptée (petit embout), si vous n'avez pas la bonne pompe, vous pouvez racheter un embout qui s'adapte à moindre coût. Attention à ne pas sur-gonfler les pneus d'un vélo neuf, ceux-ci n'ayant jamais roulé, ils risqueraient d'éclater. Rouler avec un pneu sous gonflé nuit au rendement, augmente les risques de crevaison et de détérioration de la jante.

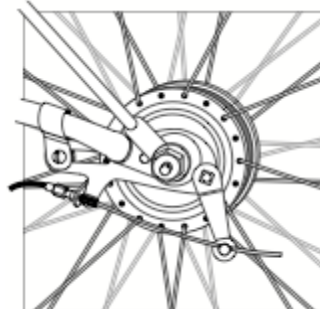
- Vérifiez le réglage des freins :

En ce qui concerne les freins "à tambour" ou "à rétropédalage" comme vous pouvez en trouver chez E.Roussel Entreprise, peu ou pas d'ajustement est nécessaire. Sur les freins à tambours : si vous constatez qu'ils sont détendus, revissez la molette dorée à l'arrière et la même à l'avant. Pour les freins "à disque", on se référera aux instructions et recommandations spécifiques pour chaque modèle, qui sont données par les manufacturiers.

- Réglage des vitesses dans le moyeu :

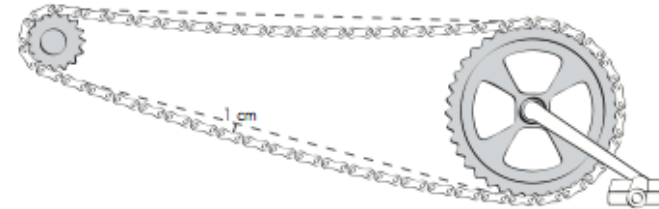
Vous trouverez chez E.Roussel Entreprise des vélos avec vitesses dans le moyeu. Ce système est très simple. Il vous permet de changer de vitesses à l'arrêt, sans bruit et instantanément, et vous ne pouvez pas dérailler. Vous pouvez régler les vitesses en vissant ou dévissant la molette (dessin ci-contre). Les vélos mono vitesses ou équipés de vitesses dans le moyeu n'ont pas de dérailleurs et ne nécessitent aucun entretien particulier. Il est nécessaire par contre de faire vérifier la tension de la chaîne (celle-ci se détend dans le temps. Une tension trop forte de la chaîne peut nuire au rendement du vélo et réduit sa durée de vie (pédalage dur). Une tension trop faible peut engendrer des déraillements fréquents.

A chaque cran de la manette correspond une position de la chaîne sur les pignons. Si la chaîne a tendance à ne pas monter ou descendre rapidement sur le pignon il faut tendre le câble donc tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre le barillet de réglage, situé à la manette ou au dérailleur. Si la chaîne a tendance à ne pas descendre ou monter trop rapidement, il faut tourner le barillet dans le sens des aiguilles d'une montre. L'ensemble du changement de pignon doit se faire avec fluidité.



- Tension de la chaîne :

La chaîne assure la transmission de l'énergie fournie à la roue lorsque vous pédalez. Comme sur les voitures, une « boîte de vitesses » est là pour adapter la vitesse du moteur (vos jambes) à celle des roues. Une chaîne correctement tendue présente une flèche verticale de 1 cm environ.



Le réglage de la tension se fait en avançant ou reculant plus ou moins la roue arrière. Vérifiez fréquemment la tension et l'état de la chaîne : elle doit toujours être lubrifiée et propre. Attention : Une chaîne ne doit jamais croiser, elle s'usera prématurément et pourrait casser.

- Couples de serrage (en Nm) :

Type de vélo	Potence / Cintre	Potence / Direction	Tige / Selle	Chariot de selle / Selle	Roue Avant / Cadre	Roue Arrière / Cadre	Tige de selle / Cadre	Pédales / Manivelles
BMX	10/12	10/12	12/15	15/18	blocage rapide	30/40	30/40	37/42
Ville & Campagne Polyvalent	10/15	18/20	12/15	8/10	blocage rapide	blocage rapide	22/30 ou blocage rapide	37/42
Ville & Campagne Urbain	10/15	18/20	12/16	8/10	blocage rapide	blocage rapide	22/30 ou blocage rapide	37/42

3/ ENTRETIEN DE VOTRE VÉLO

ATTENTION 1^{ère} REVISION SUR UN VELO NEUF : suite aux premiers km d'un vélo neuf (après trois ou quatre mois d'utilisation environ), il est conseillé de faire une vérification complète ainsi qu'un resserrage du vélo voire des rayons des roues de façon à éviter que ces dernières se voilent. Il s'agit de placer les rayons de manière définitive. Par la suite il est conseillé de faire une révision du vélo tous les ans environ.

Votre vélo nécessite un minimum d'entretien et des révisions régulières. Leur périodicité dépendra du type de vélo (ville, route, VTT), de la fréquence et des conditions d'utilisation. Les vélos ville et balade demandent un entretien périodique : graissez régulièrement la chaîne, brossez pignons et plateaux, introduisez périodiquement quelques gouttes d'huile dans la gaine des câbles (freins), dépoussiérez les caoutchoucs des freins s'il y en a.

NETTOYAGE :

Votre vélo peut se nettoyer tout simplement au jet d'eau, à l'eau savonneuse et avec une éponge. Les parties de la transmission peuvent être nettoyées à l'aide d'une petite brosse. Attention à l'utilisation de nettoyeurs haute pression ! N'utilisez surtout pas de jet de vapeur : la graisse pouvant se liquéfier à l'intérieur des organes mécaniques, votre vélo serait définitivement immobilisé, roulements et transmissions complètement grippés. Evitez également les jets trop puissants, ils peuvent endommager l'émaillage du cadre : évitez de diriger le jet sur toutes les parties mécaniques. Essayez soigneusement et faites sécher votre vélo.

LUBRIFICATION :

Lubrifiez les chromes sur l'ensemble du vélo (potence, moyeux, pédalier, tige de selle etc.) à l'aide d'un lubrifiant / anti-rouille classique de type WD-40 ou autre.

Utilisez de l'huile type vaseline pour les câbles et organes de transmission. Pour la chaîne, il est préférable d'utiliser une huile spécifique. Immédiatement après le lavage, huilez les transmissions, bielles et roulettes de dérailleurs, manettes, leviers de freins, axes des étriers de freins ainsi que la chaîne. Pensez à vérifier votre chaîne et à la remplacer si nécessaire. Pour une bonne étanchéité, graissez suffisamment la tige de selle et le plongeur de la potence. Certains moyeux possèdent un trou de graissage : vous injecterez de la graisse à l'aide d'une seringue. Recommandation : Huile téflonée, graisse en pot. Avertissement : Toutes ces opérations seront à renouveler fréquemment en cas d'utilisation en milieu salin et avant stockage prolongé.

4/ VOTRE SÉCURITÉ À VÉLO

Quelques petits conseils précieux pour rouler en toute sécurité :

Effectuez toujours une vérification complète avant de rouler. Portez toujours un casque lorsque vous roulez. Ainsi vous protégerez votre tête en cas de chute. Roulez dans le sens de circulation, jamais à contre sens. Ne vous accrochez jamais à une voiture ou tout autre véhicule. Contrôlez votre vitesse, évitez les écarts. Rouler à deux sur un vélo ou porter des bagages peut limiter votre visibilité ou le contrôle du vélo : cela peut entraîner des chutes ou des pertes de contrôle.

Si vous roulez de nuit ou par mauvais temps :

Habillez-vous de vêtements réflecteurs et clairs, utilisez l'éclairage avant et arrière de votre vélo. Eclairage et catadioptré rouges à l'arrière, lumière et catadioptré jaunes ou blancs à l'avant, ainsi que des catadioptrés latéraux sur les roues. Assurez-vous que votre vélo est équipé de réflecteurs. Si vous êtes surpris par la pluie, souvenez-vous que la distance de freinage augmente par temps de pluie alors que la visibilité et l'adhérence diminuent. L'éclairage est obligatoire pour rouler au crépuscule, de nuit ou à l'aube (1 heure 1/2 avant le lever du soleil et 1 heure 1/2 après le coucher du soleil). Vous devez vous rendre visible par les véhicules motorisés.

ATTENTION : LORSQUE VOUS ROULEZ AVEC DES ENFANTS :

Soyez prudent lorsque vous roulez avec un porte-bébé, il ajoute du poids à l'arrière et rehausse le centre de gravité du vélo, rendant l'équilibre et les virages plus difficiles. Les enfants doivent toujours porter un casque lorsqu'ils sont transportés sur un porte-bébé ou dans une remorque. Veuillez noter que le port du casque est également obligatoire dans de nombreux pays. Les roues attirent l'attention des enfants et présentent un risque sérieux pour les doigts des jeunes enfants !

Pour en savoir plus :

<http://www.equipement.gouv.fr>

<http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr>

5/ GARANTIE (à partir de l'acte d'achat)

Les cadres, et fourches sont garantis 2 ans.

Les autres composants sont garantis 1 an.

La garantie s'applique pour tout vice ou défaut de fabrication constaté sur les produits vendus par le biais de Mes Vélos Hollandais®.

Pour que la garantie s'applique :

- le vélo doit être utilisé conformément à sa notice d'emploi et doit être entretenu
- les pièces d'origine ne doivent pas être changées par d'autres pièces différentes
- le vélo ne doit présenter aucune trace de dommages et/ou de chocs
-

La garantie ne s'applique pas :

- Pour les pièces d'usure (pneus, chambre à air, gaines et câbles, plateaux, pignons, chaîne, jantes).
- Pour les dommages causés par un mauvais entretien et un usage non conforme aux recommandations indiquées dans cette notice.
- Pour les produits ayant subi des modifications techniques du fait de l'utilisateur ou une réparation hors d'un centre agréé.
- Pour les pièces qui ne sont pas d'origine.
- Pour les dommages résultant d'une faute intentionnelle ou engageant la responsabilité d'un tiers.
- Lorsque le filetage des pédales ou du pédalier est abimé.
- Lorsque la tige de serrage de la potence est cassée suite à un serrage trop intense de celle-ci.
- Si un problème est survenu lors du transport et qu'il n'a pas été constaté avant la signature du bon de livraison présenté par le transporteur au moment de la remise du colis.

Lors d'un changement de pièce sous garantie (hors pièces d'usure), la fonctionnalité de la pièce changée est efficiente voire meilleure mais son esthétique n'est pas garantie.

Bon à savoir !

- La selle est réglable en inclinaison, elle peut être dirigée vers le haut ou vers le bas, en fonction de vos préférences. Pour ce réglage, desserrez les 2 écrous situés sur le collier de selle à l'aide d'une clé de 13 mm. Resserrer une fois le réglage effectué.
- Les vitesses sur un vélo hollandais se passent en arrêtant de pédaler le temps d'enclencher la vitesse.
- Les options indispensables à rajouter sur un vélo hollandais : Les tendeurs élastiques (ou sandows) sur le porte-bagage (6 €) et l'antivol intégré ABUS (20 €) bloquant les rayons de la roue arrière du vélo. Le frein avant pour les vélos avec frein à rétropédalage (10 €) cf. texte ci-dessous. Ces trois options sont livrées montées sur le vélo.

NB :

Ajout d'un frein avant sur les vélos avec frein à rétropédalage :

En France il est obligatoire de rajouter un frein avant sur ce type de vélo.

En effet, selon le Décret n°95-937 du 24 août 1995 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des bicyclettes (sous peine d'une amende forfaitaire de 11 €), le frein à rétropédalage n'étant pas suffisant car il actionne la roue arrière uniquement, or il est obligatoire de disposer d'un frein sur les deux roues du vélo.

Nous proposons donc en option de rajouter un frein à patins avant monté (10 €).

Nous préconisons de l'utiliser en complément du frein au pied, en cas de freinage d'urgence, et de privilégier le rétropédalage qui est une référence en matière de freinage depuis des décennies.

Mes Vélos Hollandais® vous remercie et vous souhaite d'agréables promenades !